

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 juin 2025

N° CM30062025-08
NB

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 24 juin 2025

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC. MARCHAND, Mme L. AVOINE, Mme MN. FRADIN, Mme N. FIORI, M. N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB. VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, D. DOLÉ, Mme M. RANGEARD, M K. SERIN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

| | | |
|-------------------|---------------|--------------------------|
| M A. GUILLOTEAU | Procuration à | Mme L. BRISSEAU-JAUZELON |
| M C. PELLETIER | Procuration à | M. JC. MARCHAND |
| M F. RABAUD | Procuration à | Mme M. DEVANNE |
| Mme E. RABILIER | Procuration à | Mme I. BROSSET |
| M J. BALLAY | Procuration à | Mme M. RANGEARD |
| M JM. BEAUFFRETON | Procuration à | M. K. SERIN |
| M M. PRAUD | Procuration à | M. D. DOLÉ |

Absent :

M N. RIPAULT

Secrétaire : Mme L. AVOINE

OBJET : VIDEOPROTECTION – LANCEMENT OPERATIONNEL

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 15 avril 2024 par laquelle il avait acté le lancement d'une étude sur la vidéoprotection ;

VU le travail conduit avec le référent sécurité de la Gendarmerie Nationale par le groupe de travail constitué d'élus municipaux issus du groupe majoritaire et minoritaire et de membres du conseil des sages.

CONSIDERANT que ce travail est concluant, en ce sens qu'il conduit à un développement raisonné de la vidéoprotection en conjuguant les besoins de la Gendarmerie Nationale et ceux de la Commune de Pouzauges ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

DECIDE de poursuivre le projet d'installation d'un dispositif de vidéoprotection ;

CHARGE Mme le Maire de lancer les consultations nécessaires à la mise en œuvre de ce projet ;

CHARGE Mme le Maire de procéder à la demande d'autorisation d'un système de vidéoprotection auprès des services préfectoraux.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Lydie AVOINE
Secrétaire de séance